

Une vengeance odieuse...

“ Mon mari m’a fait interner ! ”



Laura voulait quitter son mari à cause de sa violence. Il l'en a empêchée en la faisant interner dans un hôpital psychiatrique !

La peur chevillée au corps, je n'ai même pas pu prononcer un mot. De toute façon, à quoi ça aurait servi de crier de toutes mes forces « laissez-moi, je ne suis pas folle ! » ? M'aurait-on écoutée ? C'était trop tard, le médecin venait de signer le formulaire d'urgence psychiatrique. Je sentais le regard de mon mari derrière mon dos, mais plus encore le poids de sa lâcheté. Il n'avait pas le courage de me regarder en face. Et pourtant, c'est lui qui avait redoutablement tout orchestré. Le médecin a préparé une injection de calmants, il a serré le garrot si fort sur mon bras que je n'ai pas pu me débattre. À mesure que le sédatif pénétrait dans mes veines, j'ai senti mon corps et mes paupières devenir plus lourds. Avant mon arrivée à l'hôpital psychiatrique, je ne me souviens de rien d'autre que du sourire compatissant d'un infirmier qui me soutenait pour m'emmener.

Lorsque j'ai ouvert les yeux, tout était si blanc autour de moi que la lumière m'a aveuglée. J'étais tellement assommée par les médicaments qu'il m'a fallu de longues minutes avant de réaliser où j'étais. Je ne comprenais pas comment j'étais arrivée là. Le visage triste de Méla-

dépresseurs à haute dose que je suis revenue à moi peu à peu. J'ai senti une main caresser doucement mes cheveux : ma mère était là, penchée au-dessus de moi. Elle me disait : « On va te sortir de là très vite, chérie, je te le promets ! »

Au fur et à mesure, tout m'est revenu avec une précision angoissante : Patrice, mon mari... Ça y est, cette fois il avait réussi ! Il avait déjà essayé de me faire interner quelques mois plus tôt pour m'empêcher de partir avec les enfants,

nie, ma fille aînée, me revenait sans cesse. Sa petite voix me chuchotait « Ne t'inquiète pas, maman, je m'occupe de Léo et Célia ». Mes enfants, qu'allaient-ils devenir sans moi ? Et qu'est-ce que je faisais dans cette prison pour fous ? J'étais trop fatiguée pour penser. Les heures se sont succédées.

Un cauchemar m'a réveillée, des images de mon mari cherchant à me nuire et m'éloigner des enfants. Hélas, ça n'était pas un cauchemar, mais bien ce qui venait de se passer. Une bouffée de chaleur m'est montée à la tête. Je manquais d'air, j'étouffais, j'ai cru que j'allais mourir. L'infirmière de service a stoppé ma crise d'angoisse à coups de cachets. Elle me parlait comme si j'étais une malade mentale, comme persuadée elle aussi que j'étais vraiment folle. Moi, je savais que c'était mon mari qui m'avait fait interner d'office, sur la décision d'un médecin sans scrupules, mais qui allait me croire, surtout ici ? Je parlais dans le vide, personne ne m'écoutait. Le personnel me répétait machinalement : « Reposez-vous. Prenez vos cachets, restez tranquille ! » J'étais tellement abruti par tous ces comprimés que je suis devenue très rapidement docile. Ce n'est qu'au bout d'une semaine de sommeil comateux dû aux anti-

et de porter plainte contre lui pour violences conjugales. Le premier médecin avait refusé sa demande, estimant que mon état ne nécessitait pas un internement. Des crises de larmes, de nerfs, de colère, j'en ai eu souvent, c'est vrai. Mais, elles étaient dues à la vie infernale que Patrice nous infligeait à la maison. J'étais malheureuse et les enfants aussi, mais je n'avais pas la force de partir, ni avec eux ni sans eux. Je ne savais pas où aller. Et avec quel argent ? Alors, durant des mois, lâche-

Internement : qui prend la décision ?

Il y a 3 types de placement :

- L'hospitalisation libre, sur certificat médical, avec le consentement de l'interné qui a les mêmes droits qu'en hôpital classique (il peut refuser un traitement, quitter un service).
- L'hospitalisation à la demande d'un tiers doit être validée par deux certificats médicaux différents. La sortie est décidée par un médecin ou un tiers.
- L'hospitalisation d'office, pour les cas graves ou dangereux, sur certificat médical et arrêté préfectoral. Seul le préfet décide de la levée de l'internement.

Une association de défense

Le Groupe Info Asiles (GIA), fondé en 1972, est formé d'anciens internés sous contrainte. Association loi 1901, elle lutte, informe et dénonce les abus psychiatriques, et aide aussi les avocats à poursuivre les responsables d'un internement abusif.

<www.groupeinfoasiles.org>

ment j'ai fermé les yeux sur ce que je devais supporter, espérant que ça finirait par s'arranger un jour, et qu'on reformerait une famille unie comme avant.

Mais notre mariage n'avait plus de sens depuis longtemps, et cet échec, Patrice a décidé de m'en faire porter la responsabilité, et de me le faire payer. En fait, il voulait se venger de moi, me faire souffrir, et m'éloigner des enfants était ce qu'il avait trouvé de mieux, quitte à me faire passer pour folle. C'est bien après

Ce mauvais rêve était, hélas, bien trop réel...



Sans sa famille, Laura (ici entre sa mère et sa sœur) serait sans doute toujours sous camisole chimique...

seulement que j'ai appris comment il avait réussi à me faire interner « à la demande d'un tiers », comme disent les juges. Cette procédure permet à chacun de faire hospitaliser quelqu'un sous prétexte qu'il est un danger pour lui-même. Et, du même coup, incapable d'élever correctement ses enfants. J'étais tellement fragile et à bout de nerfs, à cette époque-là, que ça n'a pas été si difficile pour mon mari de convaincre un médecin que j'étais une mère irresponsable, dépressive, dangereuse pour nos trois enfants.

Le second médecin qui m'a examinées s'est contenté de faire confiance à son confrère. Et dire que ce psychiatre a signé mon internement sans réelle expertise, ni enquête sociale. Sa signature a suffi pour décider que j'étais folle ! Si seulement il s'était renseigné auprès de ma fille aînée, des deux plus petits, de ma mère, ou même de notre voisin, il aurait bien compris que je n'étais pas « folle », mais seulement en pleine détresse. Mais les instances concernées se sont reposées en toute confiance sur les certificats médicaux. J'avais beau répéter que je voulais voir d'autres médecins, on hochait la tête en me répétant : « Calmez-vous, c'est pour votre bien... » Après tout, qui se soucie de ce que raconte une folle ?

Heureusement, mes parents et ma sœur sont intervenus très vite pour

me faire sortir de l'hôpital psychiatrique. Sans la pugnacité de ma famille, qui sait si je ne serais pas encore clouée sur un lit de cet hôpital psychiatrique, anéantie par les médicaments, à me demander qui je suis vraiment ?

À ma sortie de l'hôpital, quatre semaines plus tard, mes parents et ma sœur avaient trouvé un avocat pour intenter un procès à mon mari pour internement abusif. Je n'ai pas eu à me battre, les miens s'en sont chargés pour moi. Quelques témoignages et surtout les vices de procédure dans le déroulement de mon internement ont vite permis de démontrer la fau-

J'apprends à reprendre confiance en moi...

te du médecin, puis les mauvaises intentions de mon mari. Je ne pourrai jamais oublier ce qu'il a fait. Ça fait un choc de voir que quelqu'un qu'on croit connaître cherche à vous nuire à ce point. J'ai bien failli me perdre moi-même dans cet asile. Personne ne sort indemne d'un internement, même si je n'ai passé qu'un mois dans cet hôpital. Il me faudra sûrement encore beaucoup de temps avant de m'en remettre vraiment, de retrouver un équilibre psychologique : par exemple, je n'arrive toujours pas aujourd'hui à faire confiance à un homme.

Le divorce a été prononcé très rapidement. J'ai vécu ce moment comme un soulagement, une immense sensation de liberté. Les services sociaux ont reconnu leur er-

reur de diagnostic et Patrice, lui, a perdu la garde des enfants. Je ne l'ai plus revu depuis le tribunal. De leur côté, les enfants ne souhaitent pas, pour le moment, revoir leur père.

Aujourd'hui, j'apprends à reprendre confiance en moi pour faire de ma vie quelque chose qui me corresponde, sans plus jamais avoir à la subir. Pour que personne ne puisse plus jamais me manipuler et encore moins tenter de m'enlever mes enfants.

Laura
Propos recueillis par
Lucia Battisti

Maxi 41